



# Note de conjoncture

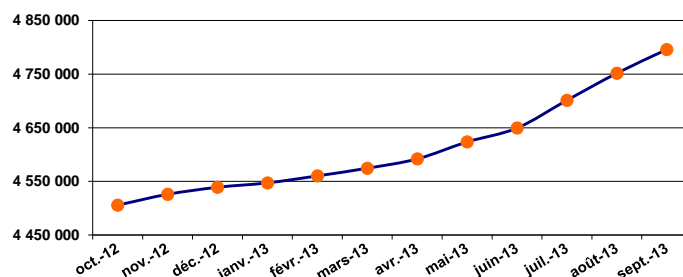
## EFFECTIFS ET DÉPENSES DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU

### ❖ LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C AU 30 SEPTEMBRE 2013

Avec 4 795 833 bénéficiaires au 30 septembre 2013, pour l'ensemble des régimes et du territoire, les effectifs de la CMU-C ont progressé de + 6,7 % (+ 7,1 % en métropole) en année glissante. Cette hausse importante est consécutive à la revalorisation du plafond de ressources, de 8,3 %, qui est intervenue au 1<sup>er</sup> juillet. Mais, il ne s'agit pas de la seule explication, l'évolution « naturelle » des effectifs dans un contexte de crise économique qui perdure, est supérieure à celle attendue.

Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
Régime général	3 778 183	556 136	4 334 319
Évolution sur 3 mois	3,3%	2,8%	3,3%
Évolution sur un an	7,2%	3,9%	6,8%
Tous régimes *	4 206 383	589 450	4 795 833
Évolution sur 3 mois	3,2%	2,7%	3,1%
Évolution sur un an	7,1%	3,7%	6,7%

\*Dont 704 281 bénéficiaires gérés par les organismes complémentaires



Données provisoires : juillet, août, septembre 2013

Sources : tous régimes

### ❖ LES DÉPENSES POUR LA PART CMU-C DU RÉGIME GÉNÉRAL AU 30 SEPTEMBRE 2013

Au 30 septembre 2013, le coût moyen en trésorerie par bénéficiaire de la CMU-C au régime général est de 442,41 € en ACM\*, métropole et Dom avec une baisse sur 12 mois de - 0,4 %.

Le coût moyen pour la ville, sur tout le territoire, est de 319,24 €, avec une baisse de - 0,7 % sur 12 mois. Comparativement, le taux de croissance annuelle, en données brutes, des dépenses de soins de ville du régime général, en métropole, est de + 2,6 % en septembre 2013. Pour les trois principaux postes de dépenses, les médicaments baissent de - 5,4 %, les honoraires des généralistes de - 3,0 % et les forfaits pour prothèses dentaires augmentent de + 1,5 %.

Le coût moyen pour l'hôpital est de 123,16 € métropole et Dom. Il augmente de + 0,5 % sur 12 mois. Les honoraires du secteur public progressent de + 3,0 % et les forfaits journaliers baissent de - 5,8 %.

Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 151 450 461 €	+3,3%	319,24 €	-0,7%
Hôpital	444 233 258 €	+4,5%	123,16 €	+0,5%
<b>Total</b>	<b>1 595 683 719 €</b>	<b>+3,6%</b>	<b>442,41 €</b>	<b>-0,4%</b>

\* ACM : année complète mobile

\*\* Coût unitaire : rapport entre la dépense totale et l'effectif moyen annuel des ressortissants de la CNAMTS et des SLM dont la CMU-C est gérée par le régime obligatoire (3 607 000 bénéficiaires)

Sources : CNAMTS et SLM

### ❖ LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU DE BASE AU 30 SEPTEMBRE 2013

Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
CNAMTS	1 835 588	331 142	2 166 730
Évolution sur 3 mois	-1,6%	-2,2%	-1,7%
Évolution sur un an	-2,3%	-6,0%	-2,9%

Données provisoires : juillet, août, septembre 2013

La CMU de base compte 2 166 730 bénéficiaires au 30 septembre 2013. Les effectifs baissent de - 2,9 % en année glissante (- 2,3 % en métropole et - 6,0 % dans les Dom).

Une réforme visant à rallonger la durée d'ouverture des droits à l'assurance maladie est en cours. Elle aurait alors pour conséquence de reporter l'affiliation à la CMU de base des assurés arrivant en fin de maintien droits à l'assurance maladie.

# EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS

## ❖ LES EFFECTIFS TOUS RÉGIMES DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS AU 30 SEPTEMBRE 2013

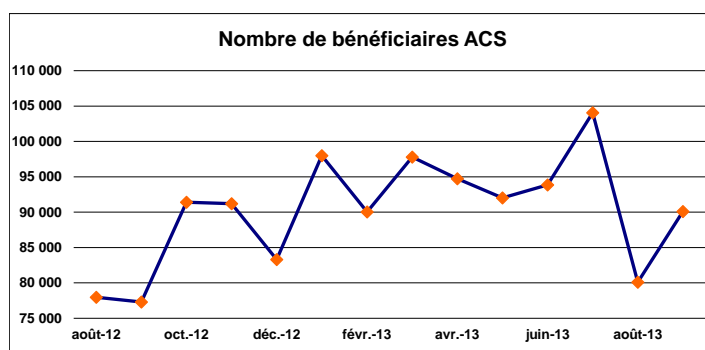
Sur le 1er semestre 2013, avant la revalorisation du plafond de l'ACS, le nombre de bénéficiaires d'attestations ACS ressort en hausse de + 11,7 % (+ 12,3 % pour la CNAMTS, + 13,6 % pour le RSI et - 1,4 % pour la CCMISA). La progression enregistrée aura été plus faible que celle attendue, compte tenu de l'effet report envisagé suite au passage de P + 26 % à P + 35 % au 1er janvier 2012.

Le 1<sup>er</sup> juillet marque l'entrée en vigueur du relèvement du plafond de l'ACS : sur le mois de juillet, on constate une hausse très importante par rapport à juillet 2012 : + 37,5 % ; en revanche, la hausse chute très sensiblement sur août : + 2,5 %, et remonte sur septembre + 17,4 %. Le saut constaté sur juillet peut laisser supposer qu'on a assisté à un report de l'étude des dossiers de juin sur juillet, afin de permettre aux demandeurs de bénéficier des conditions plus favorables en vigueur.

A fin septembre, sur 12 mois glissants, le nombre de bénéficiaires s'établit à 1 106 611.

A fin août, on dénombre 878 211 utilisateurs (+ 19,0 % en référence à fin août 2012), le taux d'utilisation est de 80,4 %, le montant annuel moyen de la déduction s'élève à 277 euros.

Mois	Nombre mensuel de bénéficiaires	Évolution (mois N/N-1)	Nombre de bénéficiaires au cours des 12 derniers mois	Nombre d'utilisateurs d'attestation à cette date
août-12	77 959	35,9%	912 508	738 021
septembre-12	77 289	32,8%	931 587	—
octobre-12	91 402	48,8%	961 569	—
novembre-12	91 206	40,1%	987 663	774 041
décembre-12	83 307	26,6%	1 005 161	—
janvier-13	98 007	10,2%	1 014 209	—
février-13	90 040	4,4%	1 017 968	776 374
mars-13	97 800	11,0%	1 027 693	—
avril-13	94 722	27,6%	1 048 171	—
mai-13	92 014	15,4%	1 060 464	826 257
juin-13	93 872	4,5%	1 064 499	—
juillet-13	104 056	35,3%	1 091 674	—
août-13	80 089	2,7%	1 093 804	878 211
septembre-13	90 096	16,6%	1 106 611	—



Sources : Régimes et organismes complémentaires

# TAXE DE SOLIDARITE ADDITIONNELLE

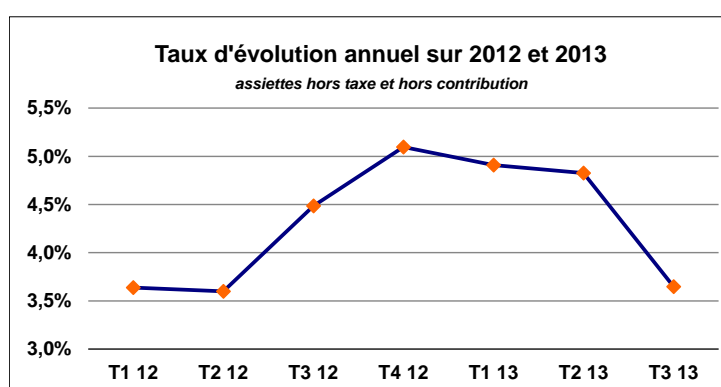
## ❖ MONTANT GLOBAL DE L'ASSIETTE DE LA TAXE DÉCLARÉE PAR LES ORGANISMES COMPLÉMENTAIRES

Sur le T3 2013, le chiffre d'affaires santé déclaré par les OC évolue de + 0,6 % marquant une rupture par rapport aux évolutions des 2 premiers trimestres : + 3,2 % sur T1, + 3,1 % sur le T2. Au global, sur 9 mois, la hausse atteint + 2,4 %.

	Montant de l'assiette sur les 4 derniers trimestres (Keuros)	Taux d'évolution annuel
T4 12	32 139 437	5,10%
T1 13	32 436 058	4,91%
T2 13	32 666 258	4,83%
T3 13	32 710 474	3,65%

Source : Déclarations trimestrielles des OC  
Montants hors taxe et hors contribution

Les chiffres affichés sont des chiffres bruts susceptibles d'être redressés afin d'approcher les évolutions « à méthode de comptabilisation inchangée ». Leur impact est difficilement appréciable trimestriellement et il faut donc attendre la fin de l'exercice pour en mesurer toutes les conséquences.



### Montant de l'assiette taxe CMU déclarée par les OC période du T3 2012 au T3 2013 (Keuros)

Mutuelles	Institutions de prévoyance	Sociétés d'assurance	Total
17 729 414	5 831 045	9 150 016	32 710 474
54,20%	17,83%	27,97%	100,00%